

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ LE jeudi 25 septembre à 18 H 00

Le Comité syndical légalement convoqué s'est réuni à Martainville-Epreville sous la présidence de François DELNOTT, Président.

Date de convocation du Comité syndical : 18/09/2025

Délibération n°2025-24

Nombre de membres en exercice : 43

Étaient présents : 29 Ont pris part à la délibération : 25

Votants : Mmes A.JEGAT, C.HUNKELER, L.DUMONT, E.SECLET,
Mrs G.TREGUIER, J.L.LECLERC, P.PICARD, P.BENOIT, M.BEAURAIN, N.CAJOT, P.CAUVILLE, D.HOUEL, G.GODEFROY,
P.PREVOST, D.BLAINVILLE, J.M.DELACROIX, A.DUMONT, M.HANRYON, A.DROUILLON, H.SEHIER, P.NION,
J.ROUYER, A.BURETTE, J.P.DUPRESSOIR, B.DELABOS, F.DELNOTT

Absents excusés: Mrs V.DENIS, G.DEMARES

Mmes Annie DAMADE, Sabrina HUBERT, Isabelle CASAERT,

Secrétaire de séance : Monsieur Didier BLAINVILLE

Formant la majorité des membres en exercice

OBJET : DM2 EAU POTABLE

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
023	Virement à la section	100 000.00	
61528	Entretien	-100 000.00	
TOTAL :		0.00	

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2158	Autres	100 000.00	
021	Virement à la section		100 000.00
	Virement à la section		
TOTAL :		100 000.00	100 000.00

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE : d'adopter la décision modificative à l'unanimité

MARTAINVILLE-EPREVILLE

Le 26/09/2025

LE PRESIDENT

François DELNOTT

Certifié exécutoire après
transmission en Préfecture le
29/09/2025

Secrétaire de séance

Didier BLAINVILLE